



# **Projet Examen National de l'Export Vert.**

## **EXPERIENCE DU MAROC**

**Présenté par: Mr CHIBANE Allal  
Agronome /Consultant  
Agriculture Biologique et Indications  
Géographiques des produits agricoles**

**Dakar, le 6 novembre 2018**

# Sommaire

1.

Focus sur l'Agriculture Marocaine

2.

Valorisation des produits agricoles à travers le système de labellisation

3.

Le Projet d'Examen National de l'Export Vert (ENEV )  
Expérience du Maroc

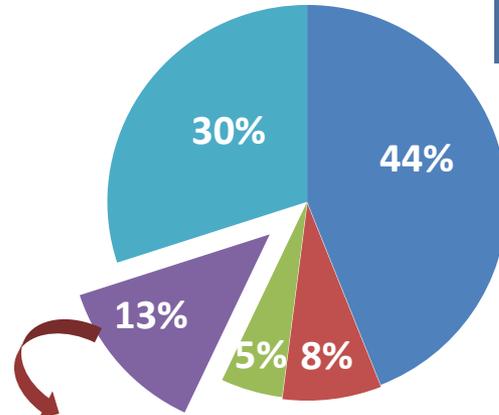
4.

Perspectives du développement de l'Export Vert au Maroc

# 1. Focus sur l'Agriculture Marocaine

# Agriculture Marocaine

71 Millions Ha



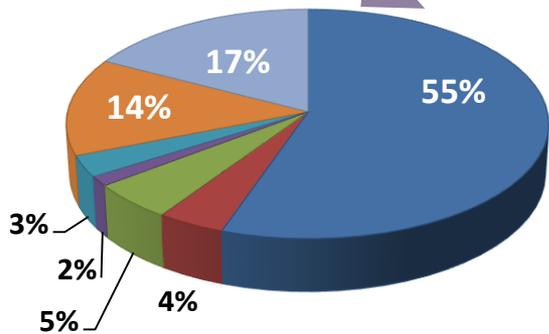
- Incultes
- Forêts
- Nappa alfatière
- SAU
- Parcours

## Occupation du sol

SAU:

9 Millions Ha

Dont 1,5 Millions Ha Irrigué



- Céréales
- Légumineuses
- Fourrages
- C Industrielles
- Maraichage
- Plantations
- Jachère

# Agriculture Marocaine

## Poids économique

**19 % du PIB National:**

Un apport Important de devises à travers les exportations : 8 Milliards de DH (0,8 Milliards US\$), soit 11% de la valeur totale des exportations marocaines

## Poids social

**1,5 Millions d'exploitations agricoles**

**Création de l'Emploi:**

- 40% de la population active nationale;
- 80% de la population active rurale;
- 100 000 : secteur agro- industriel

## Couverture des besoins en produits de base

### Produits végétaux:

- Céréales : 42% (20 à 100%)
- Sucre : 44%
- Huiles : 22%
- Fruits et légumes: 100%

### Produits animaux:

- Lait : 90%
- Viandes rouges : 98%
- Viandes blanches : 100%
- Œufs : 100%

# Agriculture Marocaine

## De grandes opportunités ...



Une demande nationale en très forte croissance pour les produits agricoles

Une demande internationale en forte croissance pour les produits du panier méditerranéen

Des avantages comparatifs avérés sur les produits clés

Un accès douanier et logistique privilégié avec les partenaires (ALE)

## ...mais aussi des contraintes importantes



Organisation professionnelle encore fragile

Problématique du foncier

Ressources hydriques insuffisamment maîtrisées : surexploitation et sous-valorisation

Cadre réglementaire parfois en déphasage avec les choix d'ouverture du secteur

**Nouvelle stratégie en 2008**  **Plan Maroc Vert**

## **Visant**

Une mise à niveau compétitive du secteur pour le rendre plus moderne, intégré au marché mondial et créant de la richesse sur toute la chaîne de valeur

Une prise en compte du secteur dans toutes ses composantes sociologiques, territoriales et intégrant les objectifs de développement humain comme exigence majeure

**Une meilleure valorisation et une gestion durable des ressources naturelles**

Une définition des politiques d'appui nécessaires à une croissance pérenne

# Plan Maroc Vert

## Stratégie de réforme articulée autour de 2 Piliers:

### Pilier I

Développement d'une agriculture moderne:

Investissement industriel à haute productivité/ valeur ajoutée

- 11- 15 **Milliards US\$** d'investissement
- 400 000 exploitants ciblés
- 700- 900 **projets**

### Pilier II

Mise à niveau solidaire:

Investissement social et lutte contre la pauvreté agricole

- 1,5- 2 **Milliards US\$** d'investissement
- 800 000 exploitants ciblés
- 300- 400 **projets**

Impact considérable

PIB : + 7 à 10 **Milliards US\$**

Emploi : + 1 à 1,5 **Millions JT**

Revenu : x 2 à 3 pour 3 **Millions ruraux**

# Plan Maroc Vert

Stratégie de développement par FILIÈRE



Contractualisation entre l'Etat et les interprofessions:

➔ Signature des **contrats-programmes** fixant les objectifs et les engagements de chaque partie.

19 CP ont été signés entre l'ETAT et les interprofessions concernées dont :

la filière biologique

# PRINCIPAUX RÉSULTATS SOCIO ÉCONOMIQUES DU PLAN MAROC VERT

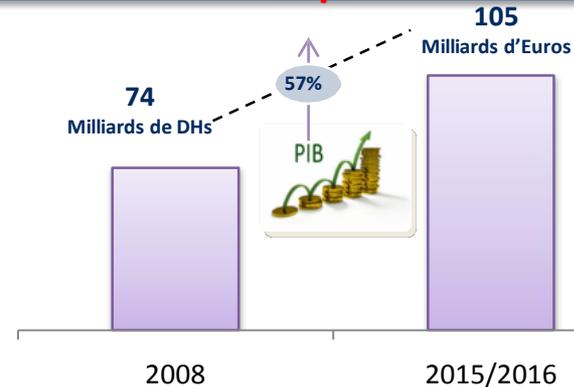
## Impact socio économique

- ✓ **738 000 ménages** touchés par les projets agricoles du Plan Maroc Vert
- ✓ Amélioration de revenus moyens par bénéficiaire de **500 US\$** par an
- ✓ Création de **23 800 emplois** permanents
- ✓ Renforcement et structuration du tissu des acteurs : mise en place de **~500 organisations professionnelles**
- ✓ Amélioration de l'accès au marché au profit de **450 Coopératives** de producteurs des produits du terroir regroupant plus de **15 000 agriculteurs**
- ✓ **+7,4 Milliards de DH** d'économies sur la balance commerciale

## Investissements multipliés par 2 environ

- **8,5 Mds de US\$** d'investissements publics et privés entre 2008 et 2015 soit une progression de **~2 fois**
- **+129 %** de croissance du budget MAPM entre 2008 (**4 Milliards US\$**) et 2015 (**8,8 Milliards US\$**)

## PIB agricole en croissance de 57% depuis 2008



## Une création de valeur structurelle issue de la modernisation du secteur

**+11** Milliard de DH



**Production végétale:**  
(3,5 tonnes par hectare en 2015 contre 2,8 en 2008)

**+2,7** Milliard de DH



**Production animales:**  
En nette amélioration: Poids Moyen Carcasse Bovine  
(212 Kg en 2015 contre 176 en 2008)

**+3,8** Milliard de DH



**Valorisation de la Superficie Agricole Utile (SAU):**  
Exploitation de 420 000 Hectares additionnels

**2. Valorisation des produits agricoles à  
travers le système de:**

**LABELLISATION**

# Plan Maroc Vert

Grand Intérêt pour la valorisation et la promotion de produits présentant une qualité spécifique à travers:

- ❖ La mise en place d'une stratégie de développement et de promotion des **produits de terroir** ;
- ❖ La mise en place de la labellisation à travers le système des Signes Distinctifs d'Origine et de Qualité (**SDOQ**) des denrées alimentaires et des produits agricoles et halieutiques;
- ❖ Développement de **la production biologique** :
  1. Mise en œuvre d'une stratégie de développement (Contrat Programme Bio);
  2. Mise en place d'un cadre législatif et réglementaire régissant la production biologique au niveau national

# Valorisation des produits agricoles et aquatiques à travers le système de **labellisation**



# Objectifs de Labellisation



Développement d'une agriculture durable et solidaire à travers l'amélioration de revenu de la populations locale



Développement d'une production agricole permettant de protéger l'environnement et préserver la biodiversité



Renforcement de l'information et de la protection du consommateur



Préservation du patrimoine gastronomique, artisanal et culturel

# Loi n°25-06 prévoit 3 LABELS

**l'Indication  
Géographique  
(IG: effet terroir)**

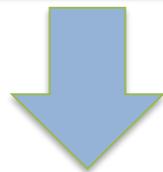


**l'Appellation  
d'Origine  
(AO: Effet terroir  
+ Savoir faire)**



**le label agricole  
(L.A: mode de  
production).**

Labellisation d'un SDOQ  
Processus en **deux étapes**:



Département de  
l'agriculture après avis  
de la CNSDOQ

la reconnaissance des  
signes distinctifs  
d'origine et de qualité

**1ère étape**



Organisme de  
contrôle et de  
certification agréé

la certification des  
produits bénéficiant  
de ces signes

**2ème étape**

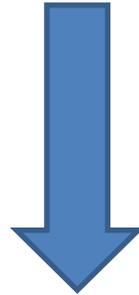
## SDOQ Reconnus au Maroc

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi 25-06 en 2008, **62 SDOQ** sont reconnus. Il s'agit de :

- **50 Indications Géographiques;**
- **6 Appellations d'Origine;**
- **6 Labels Agricoles.**

**Ils concernent toutes les catégories de produits:  
Huiles d'olive, huile d'argan , safran , miels,  
dattes ; amandes, couscous, fromages, ...etc**

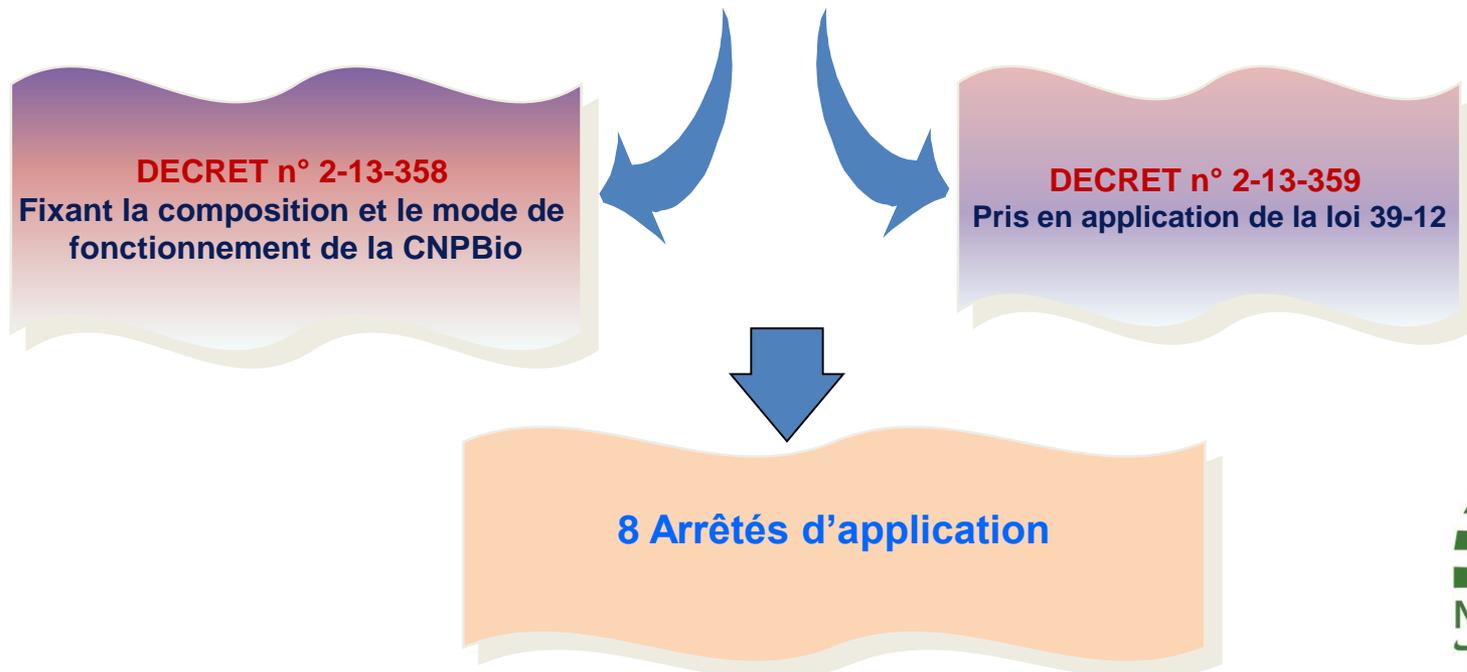
# Développement du LABEL BIO:



**Loi n° 39-12 relative à la  
production biologique des  
produits agricoles et aquatiques**



## Loi n°39-12 relative à la production biologique des produits agricoles et aquatiques



**Les dispositions de la Loi 39-12 et les textes pris pour son application sont en vigueur**

# Importance de la filière biologique au Maroc

**I- Superficie totale certifiée : 180.000 Ha dont près de 10.000 Ha de plantes cultivées.**

## **- Principales espèces cultivées:**

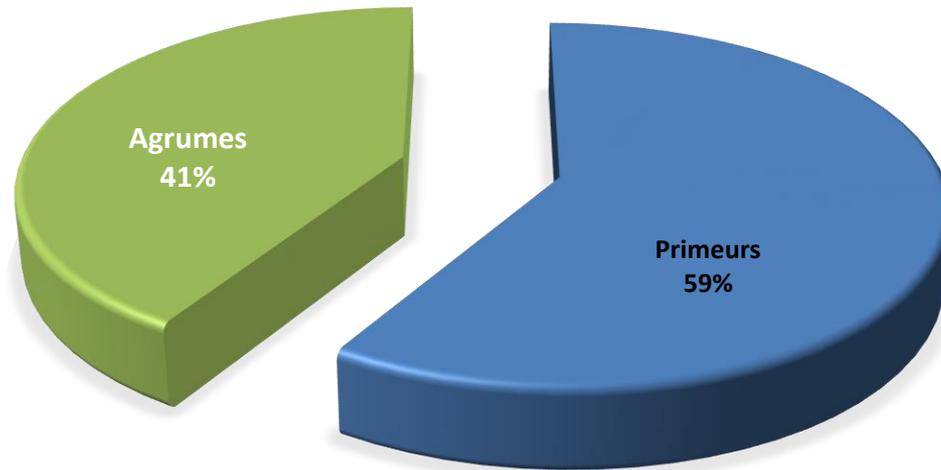
- **Olivier** : 1.500 Ha
- **Agrumes** : 1.300 Ha
- **Maraichage** : 500 Ha
- **Arboriculture fruitière** : 900 Ha
- **Plantes Aromatiques et Médicinales** : 700 Ha

**Superficie des Plantes spontanées: 170.000 ha**

<b>Espèce</b>	<b>Superficie en Ha</b>
<b>Arganier</b>	<b>66.500</b>
<b>cactus</b>	<b>40.700</b>
<b>romarin</b>	<b>56.000</b>
<b>Autres espèces des PMA spontanées</b>	<b>6.800</b>
<b>TOTAL</b>	<b>170.000</b>

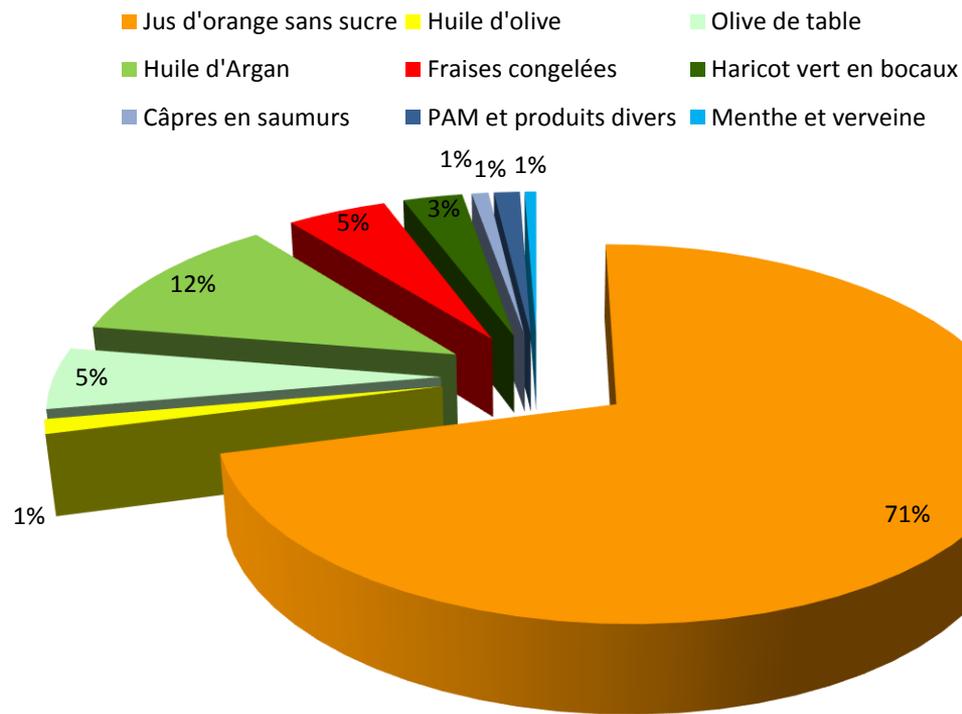
## II- EXPORTATIONS DES PRODUITS BIOLOGIQUES

Exportations Globales : **15.000T** dont :  
10.000 T en frais représentées principalement par les  
**légumes de primeurs et les agrumes**



- ❖ **Tendance vers la hausse des exportations des produits bio durant les 3 dernières années en passant de 8.000T en 2015 à 15.000T en 2017;**
- ❖ **Sur la marché national: Emergence de nouveaux points de vente dédiés aux produits Bio.**

## Exportation des produits BIO transformés



- ❑ **Exportations globales des produits bio transformés : 5.000 T.**
  - **Prédominance du jus d'orange sans sucre Bio: 71%,**
  - **Hausse des exportations de l'huile d'argan bio : 470 T actuellement contre 67 T en 2007/08;**
  - **Emergence de nouveaux produits bio : Fraises surgelées et câpres en saumures et olives de table.**

# **DESTINATIONS**

**- Les principaux marchés de destination, sont représentés essentiellement par:**

- ✓ **Les Pays de l'UE (France, Allemagne, Italie, Belgique, Hollande,..)**
- ✓ **Canada;**
- ✓ **Scandinavie**
- ✓ **Lituanie.**

- **III- Sur le plan socio-économique, la filière biologique, grâce aux activités qu'elle engendre a pu générer en 2017:**
  - ✓ **0,31 Million US\$ comme apport en devises à travers les exportations des produits bio;**
  - ✓ **15.000 emplois permanents dans le monde rural: Pérennisation des exploitations et amélioration de revenus des agriculteurs**

## **Appui financier de la filière bio au Maroc:**

- ✓ Outre les subventions accordées au secteur agricole au niveau de tous les maillons de la chaîne de valeur, la filière bio bénéficie, également, de:
- ✓ La contribution financière de l'ETAT prévue dans le cadre du contrat programme ETAT/FIMABIO;
- ✓ La subvention accordée pour couvrir les frais de certification et la promotion des produits bio transformés destinés à l'exportation;
- ✓ Appui financier prévu dans le cadre de partenariat FIMABIO et ses partenaires.

# **3. Le Projet d'Examen National de l'Export Vert ( ENEV )**

## **Expérience du Maroc**

Le Projet d'Examen National de l'Export Vert (ENEV) est une initiative lancée par le Gouvernement marocain (Secrétariat d'Etat Chargé du Développement Durable: **SEDD**) en collaboration avec de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (**CNUCED**: *Assistance technique et financière* )

**Durée: 2 ans** (*avec Possibilité de prolongation*).

**Mai 2015 à Mai 2017;**

# Objectifs

- **Contribution à la transition de l'économie marocaine vers une économie verte;**
- **Promotion et diversification des produits verts à l'export;**
- **Contribution à la lutte contre le réchauffement climatique ;**
- **Protection de l'Environnement et préservation de la biodiversité;**
- **Amélioration globale des conditions sociales et création de l'emploi;**
- **Intégration de l'approche «Genre» au niveau de toutes les phases du projet.**

**Budget global: 62.550 US \$**

**Géré par la CNUCED**

## ❖ **Consistance**

- Identifier et sélectionner les secteurs de la production et de l'exportation de produits verts;
- Evaluer la politique, les exigences réglementaires et institutionnelles pour soutenir le développement des secteurs sélectionnés.
- Adopter des recommandations et de plans d'action pour renforcer les capacités de production et d'exportation pour les secteurs sélectionnés.

## ❖ **Principaux partenaires du projet:**

- le Secrétariat d'Etat Chargé du Développement Durable qui assure également la coordination du projet;
- Le Ministère chargé de l'Agriculture;
- Le Haut Commissariat des Eaux et Forêts et la Lutte contre la Désertification;
- L'Agence Nationale des Plantes Aromatique et Médicinales ;
- L'Institut Agronomique et vétérinaire Hassan II.

## ❖ Principales actions réalisées

- Organisation d'un atelier national du 20 au 21 octobre 2015;
- Sélection des experts nationaux pour réaliser les études approfondies des secteurs choisis, en l'occurrence les PAM et les produits de l'olive biologique;
- Lancement des études approfondies en février 2016;
- Organisation des ateliers sectoriels en Mai 2016 pour la présentation des résultats des études approfondies et la finalisation des plans d'actions pour les 2 filières :
- Organisation d'un Side Event lors de la COP 22 à Marrakech en Novembre 2016;
- Tenue d'un atelier en Mars 2017 à Rabat pour l'appui à la mise en œuvre des recommandations de l'ENEV du Maroc : Etat des lieux de l'engagement des parties prenantes, renforcement des capacités en matière de marketing, opportunités de financement;

**Mise en place, en juin 2017, d'une commission restreinte ENEV, constituée par les institutions suivantes:**

- **Le Ministère de l'Agriculture;**
- **Le Haut Commissariat des Eaux et Forêts et la Lutte contre la Désertification;**
- **Fédération Marocaine Interprofessionnelle de l'Olivier (INTERPROLIVE) ;**
- **Fédération des Industries de Conserve des Produits Agricoles (FICOPAM) ;**
- **Fédération Marocaine des Plantes Aromatiques et Médicinales(FEPAM) ;**
- **Fédération Interprofessionnelle Marocaine de la Filière Biologique, (FIMABIO) ;**
- **Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II, Experts pour les PAM et le secteur Oléicole ;**
- **Secrétariat d'Etat Chargé du Développement Durable qui assure la Coordination du projet.**

- ❖ Publication du rapport ENEV du Maroc en juin 2017.
- ❖ Mise en ligne, en Septembre 2017, du rapport ENEV au niveau du site du Crédit Agricole : Fella Trade. (<https://www.fella-trade.com/fr/actualites-maroc>).
- ❖ Réunion de la commission restreinte: Réflexion et conception de Business Plan de projets relatives aux 2 filières.
  - Sous commission Secteur Oléicole : 2 octobre 2017, 4 novembre 2017
  - Sous commission Plantes Aromatiques et Médicinales : 4 octobre 2017.
- ❖ Participation à l'atelier de lancement de l'ENEV , Sénégal, les 24 et 25 octobre 2017 à Dakar et présentation de l'expérience ENEV, Maroc ;
- ❖ Participation au Forum de l'ENEV , les 8 et 9 octobre 2018 à Genève:

- ❖ **Présentation des fiches projets élaborées par la commission restreinte de l'ENEV du Maroc aux bailleurs de fonds, institutions et pays présents au Forum de Genève : Union Européenne, France, Francophonie, Chine,.. ). La CNUCED a souligné que les fiches projets seront transmises aux bailleurs de fonds pour examen et éventualité de financement.**

# **4. Perspectives du développement de l'Export Vert**

**Synthèse des fiches projets**

# Projets proposés pour la filière Oléicole

## **FICHE PROJET N °1:**

### *Mise à niveau des unités de trituration traditionnelles*

#### **Objectifs**

1. Amélioration de la qualité de l'huile d'olive;
2. Amélioration du revenu des agriculteurs ;
3. la préservation de l'environnement à travers le traitement des sous-produits, notamment les margines.

## **Action§ à entreprendre:**

- Définir la typologie des unités traditionnelles selon l'aménagement de l'espace (zone de réception, zone de travail et de stockage), le tonnage traité et les équipements utilisés ;
- Regrouper les Unités qui s'apprêtent à s'organiser en coopératives ou GIE selon des normes prédéfinies ;
- Assurer à ces groupements les équipements complémentaires nécessaires ,notamment, le matériel et le petit outillage de conditionnement et d'emballage ;

- **Éliminer ou réduire la pollution causée par les margines qui sont souvent déversées dans les canaux d'assainissement ou épandus directement sur le sol sans contrôle;**

*Cette action peut être mise en œuvre dans le cadre de la Convention signée entre le Ministère de l'Agriculture et le Secrétariat d'Etat Chargé du Développement Durable, relative à la valorisation des déchets oléicoles.*

- **Renforcer la formation des petits producteurs et membres des coopératives sur les bonnes pratiques de production et de transformation;**
- **Accompagner les coopératives pour l'obtention des agréments sur le plan sanitaire et d'hygiène.**

❖ **Durée de projet : 3 ans;**

❖ **Cout de projet : 300.000 US\$**

## **FICHE PROJET N °2:**

# ***Promotion de l'export vert à travers le développement des produits labellisés (SDOQ & BIO)***

### **Objectifs :**

- Amélioration de l'offre à l'export des produits oléicoles ;
- Amélioration de la rentabilité de la filière oléicole et des revenus des agriculteurs ;
- Développement de l'export et la diversification des produits et des marchés ;
- Booster la compétitivité du Maroc au niveau du marché international.

# **Action, à entreprendre**

- **La formation des agriculteurs sur les bonnes pratiques de production et de transformation ;**
- **La formation des producteurs sur la procédure de labellisation selon le système des SDOQ (IGP, AOP et L.A);**
- **La formation sur la mise en application des Cahiers des Charges Types des produits biologiques ;**
- **Prise en charge des couts de certification ;**
- **Formation sur le management et la bonne gouvernance.**

❖ **Durée de projet : 3 ans;**

❖ **Cout de projet : 300.000 US\$**

# Projets proposés pour la filière des Plantes Aromatiques et Médicinales

## FICHE PROJET N °1:

*Projet pilote pour la production du **THYM** au niveau du Haut Atlas Central (Région montagneuse d'Azilal)*

### Objectifs:

- Assurer et pérenniser une production durable des ressources naturelles en thym;
- Consolider l'organisation de la filière thym et contribuer au renforcement des capacités des acteurs;
- Améliorer les conditions d'accès des produits du thym au marché mondial et promouvoir une économie verte.

## **Action; à entreprendre**

- la préservation des nappes du thym à travers le développement et l'adoption des bonnes pratiques de collecte du thym par les populations locales;
- La domestication et la mise en culture du thym;
- la commercialisation des produits issus du thym;
- la mise en place d'un programme de renforcement des capacités ( formation technique et managériales).

❖ **Durée de projet : 3 ans;**

❖ **Cout de projet : 540.000 US\$**

## **FICHE PROJET N °2:**

### **Projet pilote pour la production du *ROMARIN* dans la région orientale du Maroc (Région Talsint)**

#### **Objectifs:**

- ❖ Assurer et pérenniser une production durable des ressources de **romarin** au Maroc tout en contribuant à la lutte contre la désertification et la réduction de l'exode rural à travers la création de revenus pour les populations rurales.
- ❖ Consolider l'organisation de la filière du romarin et contribuer au renforcement des capacités des acteurs;
- ❖ Améliorer les conditions d'accès des produits du romarin au marché mondial et promouvoir une économie verte.

## **Action; à entreprendre**

- la préservation des nappes du romarin à travers le développement et l'adoption de bonnes pratiques de collecte par les populations locales;
- La domestication et la mise en culture du romarin;
- la valorisation des produits à base du romarin à travers :
  - la mise en place des unités de valorisation,
  - l'élaboration de divers produits, notamment les feuilles séchées, huiles essentielles, eaux florales et autres produits cosmétiques;
  - la mise en place d'une stratégie marketing.

❖ **Durée de projet : 3 ans;**

❖ **Cout de projet : 540.000 US\$**



**Merci pour votre  
Attention**